Date: 14.12.2020

LE TEMPS

Le Temps 1002 Lausanne 058 269 29 00 https://www.letemps.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 32'473 Parution: 6x/semaine



Page: 1 Surface: 3'234 mm² Ordre: 1024526 N° de thème: 300.002 Référence: 79237892 Coupure Page: 1/1

Même en 2020, l'illettrisme reste un tabou à briser

MOTS Brigitte Pythoud a fondé l'Association lire et écrire il y



a trente ans.
Au moment
de prendre sa
retraite, elle
revient sur la
nécessité de ne
pas fermer les
yeux sur la réalité

de l'illettrisme dans notre pays, et sur les drames personnels qui lui sont imputables. • • • PAGE 6 Date: 14.12.2020

LE TEMPS

Le Temps 1002 Lausanne 058 269 29 00 https://www.letemps.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 32'473 Parution: 6x/semaine



Page: 6 Surface: 67'602 mm² Ordre: 1024526 N° de thème: 300.002 Référence: 79235935 Coupure Page: 1/3



«Jusque dans les années 1970, l'illettrisme était un problème invisible», dit Brigitte Pythoud. (ALAIN WICHT/LA LIBERTÉ)

Brigitte Pythoud, trente ans de lutte contre l'illettrisme



058 269 29 00 https://www.letemps.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd Tirage: 32'473 Parution: 6x/semaine



Page: 6 Surface: 67'602 mm² Ordre: 1024526 N° de thème: 300.002 Référence: 79235935 Coupure Page: 2/3

SYLVIA REVELLO

@SylviaRevello

LANGUE La fondatrice et directrice romande de l'Association lire et écrire vient de partir à la retraite. L'occasion de jeter un regard sur le chemin parcouru pour briser le tabou de l'illettrisme en Suisse

Il y a trente ans, l'illettrisme n'existait pas en Suisse. L'école étant depuis longtemps obligatoire, on partait du principe que toutes les personnes scolarisées disposaient des compétences de base pour se débrouiller dans la vie. Et pourtant. Lorsque Brigitte Pythoud, alors jeune étudiante en travail social à l'Université de Fribourg, s'intéresse au sujet dans le cadre de son mémoire, elle découvre un univers parallèle, fait de multiples obstacles, de stratégies d'évitement et de honte. L'ampleur du gouffre qui sépare ceux qui ne parviennent pas à comprendre un document administratif, à répondre à une lettre de leur régie ou encore à lire une histoire à leur enfant du reste de la société la bouleverse. Elle décide de s'engager pour ce public, ce qui deviendra le combat de sa vie.

C'est le nombre de personnes qui seraient concernées en Suisse par le problème de l'illettrisme, dont 70% ont le français comme langue principale.

En 1988, la jeune femme, d'origine allemande et installée en Suisse depuis l'adolescence, fonde l'Association lire et écrire, dans le but d'aider les personnes en situation d'illettrisme à regagner une certaine autonomie. Une première. Trois décennies plus tard, à l'heure de prendre sa retraite, Brigitte Pythoud revient sur le chemin parcouru pour briser le tabou de l'illettrisme. Un chemin jalonné «d'histoires qui marquent» comme celle de cet apprenti qui lui confie un jour avoir passé toute une soirée à lire une page d'un livre. Contrairement aux analphabètes, les personnes en situation d'illettrisme ont été scola-

risées mais conservent d'importantes cours, la peur de revivre un échec, que sion écrites qui les handicapent au quotidien. Selon la dernière étude parue en 2006, quelque 800000 personnes seraient concernées en Suisse dont 70% ont le français comme langue principale. Une nouvelle enquête internationale doit démarrer l'an prochain et livrera ses résultats en 2023.

«Jusque dans les années 1970, l'illettrisme était un problème invisible, relate Brigitte Pythoud. Les personnes en situation d'échec scolaire pouvaient entamer un apprentissage relativement facilement et gagner leur vie sans avoir à démontrer de compétences écrites.» Ces possibilités d'intégration se raréfient au fil du temps. Alors que la société se complexifie, rendant l'usage de l'écrit omniprésent, les autorités réalisent que certaines personnes sont incapables d'acquérir de nouvelles compétences, faute de bases suffisantes. «C'est là qu'est né le concept d'illettrisme, soit le décalage entre les exigences de la société et les acquis que la scolarité obligatoire est censée fournir», détaille l'ancienne directrice romande.

Sensibiliser les autorités: au-delà des cours dispensés, c'est l'un des enjeux de l'Association lire et écrire. En trente ans, de nombreux changements législatifs ont eu lieu. En 2012, l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'encouragement à la culture intègre l'illettrisme. Idem en 2017 avec la loi sur la formation continue. A l'échelon cantonal aussi, le tabou cède peu à peu et des politiques publiques se mettent en place. Grâce aux subventions mais aussi aux dons, l'association réussit à se développer. De deux cours hebdomadaires en 1990, elle est passée à 200 aujourd'hui, dispensés à 2100 personnes en 2019.

La gêne, le manque de confiance, la peur...

S'il est aujourd'hui reconnu par la société, l'illettrisme reste lourd à porter. «Ce que ressentent les personnes concernées n'a pas changé, regrette Brigitte Pythoud. La gêne, le manque de confiance, la peur d'être trop âgé pour apprendre continuent d'être des freins. Et lorsqu'elles poussent la porte d'un

lacunes d'expression et de compréhen- le rythme d'apprentissage soit trop rapide est omniprésente.» Lorsqu'elle demande à une jeune apprenante quels obstacles elle imagine à l'avenir, l'ancienne directrice s'attend à voir évoquer les nouveaux outils informatiques ou la cyberadministration. «Elle a répondu la honte», raconte Brigitte Pythoud.

> Avec la digitalisation grandissante de la société, les compétences de base fondamentales d'il y a trente ans ne sont plus celles d'aujourd'hui. «Si on devait baptiser l'association aujourd'hui, elle ne s'appellerait certainement plus Lire et Ecrire», note Brigitte Pythoud. Alors que de plus en plus de démarches administratives se font en ligne ou par écrit, les technologies de l'information et de

> la communication constituent des défis parfois insurmontables pour les personnes qui présentent des lacunes dans les apprentissages de base. Face à un écran ou une machine, elles se retrouvent seules avec leurs difficultés.

> Selon l'étude PISA de 2018, 24% des jeunes de 15 ans sortent de l'école obligatoire sans pouvoir participer de «façon fructueuse et effective» à la vie courante. Une augmentation significative de 4% par rapport à 2015. Comment expliquer l'ampleur du phénomène?

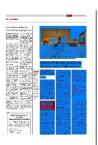
«L'illettrisme est le reflet d'une société qui évolue à un rythme frénétique et exige de plus en plus de ses citovens»

BRIGITTE PYTHOUD, FONDATRICE DE L'ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE

Loin de se limiter à un destin individuel, la problématique est d'ordre systémique pour Brigitte Pythoud. «L'illettrisme est le reflet d'une société qui évolue à un rythme frénétique et exige de plus en plus de ses citoyens, estime-t-elle. Force est de constater que certains n'arrivent Date: 14.12.2020

LE TEMPS

Le Temps 1002 Lausanne 058 269 29 00 https://www.letemps.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 32'473 Parution: 6x/semaine



Page: 6 Surface: 67'602 mm² Ordre: 1024526 N° de thème: 300.002 Référence: 79235935 Coupure Page: 3/3

pas a suivre.»

Comment l'expliquer? Est-ce la faute de l'école qui ne parvient pas à fonctionner de façon assez individualisée pour permettre à chacun d'apprendre à son rythme. De la formation continue insuffisante? «Malgré un système scolaire vanté dans le monde entier, la Suisse n'est pas une si bonne élève en matière de lecture ou d'écriture, elle n'a jamais été à l'avant-garde contrairement aux pays nordiques», souligne Brigitte Pythoud. A ses yeux, une partie de la réponse réside dans la perspective d'apprentissage tout au long de la vie. «Le droit de se former en compétences de base, rappelle-t-elle. Malgré cela, le programme de la Confédération «simplement mieux au travail» est par exemple très peu utilisé, il y a une marge de progression pour la formation en entreprise.» Avec la digitalisation, un autre défi s'annonce: éviter le décrochage de toute une partie de la population. «On rêverait, par exemple, qu'une partie des moyens économisés avec la cyberadministration soient mis à disposition pour aider les personnes à aborder la transition numérique», avance l'ancienne directrice.

